

## SECTION TROIS: L'ATTRIBUTION DU PERMIS D'EXERCICE

### INTRODUCTION

---

**ACTIVITÉ :** Exposé et discussion

**DURÉE :** 10 minutes

#### **RÉSULTAT DE L'APPRENTISSAGE :**

Les participants comprendront les avantages et les inconvénients qu'il y a à devenir un comptable autorisé et les conditions de base rattachées aux trois titres.

#### **DESCRIPTION :**

- ❑ Expliquez aux participants que contrairement à de nombreuses professions réglementées, les comptables n'ont pas à être titulaires d'un permis pour travailler dans leur domaine en Ontario. Toutefois, il existe des inconvénients à être un comptable sans permis, plutôt qu'un CA, un CMA ou un CGA titulaire d'un permis.
- ❑ Amenez les participants à prendre part à une discussion sur les avantages et les inconvénients de tenter d'obtenir un permis. Les réponses peuvent inclure:

##### Avantages

Davantage de débouchés  
Meilleurs salaires possibles  
Prestige  
Permet le travail indépendant

##### Inconvénients

Coûteux  
Fastidieux

- ❑ Expliquez que pour de nombreux comptables formés à l'étranger, un permis constitue un atout important dans une recherche d'emploi. Comme de nombreux employeurs sont prudents au sujet des titres acquis à l'étranger, ils cherchent des indications selon lesquelles le candidat est compétent pour travailler en Ontario. Un permis leur donne cette garantie.